

# Délibération n° 2019-03-39

 Extrait du registre des délibérations  
 du conseil communautaire du 20 juin 2019

**Objet**

 Affectation des  
 résultats

**Rapporteur**

SAUVANT Jean-Pierre

**Date de convocation**

13 juin 2019

**Date d'affichage du  
compte rendu**

28 juin 2019

**Nombre de  
conseillers**

En exercice : 125

Présents : 78

Votants : 87

Pour : 87

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-neuf, le 20 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
BERTHELOT Pascal	BESSEYRE Fabien	
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise		BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		CHALLET Vincent
CHANAL Jean-Paul		CHANY Georgette
CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges	CHAZALON Robert
		COLLET Jean-Pierre
THEVENET Émilie (S)	CORRE Jean-Marie	
COSTE Yves	COSTON David	COSTON Marie
CREGUT François		DABERT Jean-Claude
	DENAIVES Catherine	
DESGEORGES André	DESVIGNES Jean	
	DUBOST Philippe	DYNDAS Eric
EMIREN Bernard (S)		FANJUL José
MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc	FARGEIX Jeanine (S)
GAUDRIALT Damien		
		GRÉGOIRE Nathalie
		GUILLAUME Julien
		IGONIN Bernard
JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc	MAGAUD Hervé (S)
	LOUBINOUX Nathalie (S)	LAGARDE Maguy
LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria	LE GAL Claude
LEGENDRE Denis		
	LIVET Bertrand	MAHOUDEAUX Gaëlle
MARAIS René	MARTINANT Pierre	
MASSEBOEUF Claude		
PELISSIER Patrick	PELOU Michel	PEREIRA-MAURIAT Christine
PERRON Jean-Yves		
POULOSSIER Marie-Laure	PRADIER Laurent	RAVEL Pierre
RKINA Mohamed		ROCHETTE Christophe
		ROUSSEL Chantal
ROUX Bernard		SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard	TINET Georges
	TOULOUZE Michel	VARISCHETTI Martine
VEISSIERE Bernard	PINTE Emmanuel (S)	

Absents ayant donné pouvoir (9) : CORREIA Emmanuel à BACQUET Jean-Paul, DUBESSY Florence à VARISCHETTI Martine, GUEUGNOT Jean-Pierre à RAVEL Pierre, LENEGRE Jean-Louis à PELISSIER Patrick, LETELLIER Josiane à SAUVANT Jean-Pierre, PAILLONCY Brigitte à BARRÉ Annick, PÉTHEIL Sandra à BLANJARD Michel, POMEL Michel à DYNDAS Éric, SALVINI Luc à ALETON Danielle.

Absents représentés (7) : CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, GARNAVAULT Philippe, JOLIVET Sylvie, LABUSSIÈRE Jean-Marc, ZANIN Nathalie.

Absents (38) : ASTIER Raymond, BARBET Laurent, BARTHOMEUF Serge, BERENBAUM Émeric, BERNARD Jean-Paul, BESSON Jean-Louis, BONNAFOUX Daniel, BOYER Élie, BRUNETTI Graziella, CHANIMBAUD Lionel, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, CROZE Yves-Serge, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, ESPEIL Michel, GAUTHIER Isabelle, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GOYON Guy, GREGORIS Cécile, HERBST Nadine, HERCEGFI Serge, KAROUTZOS Christian, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MEALLET Roger-Jean, MONIET-FIEVET Jean-Marc, MOREL Jacques, NICOLLET Michel, NÔ Lucien, NUÑEZ Aurélie, OLIVIER Christian, ROCHE Roger, RODDIER Gilles, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

**CONSIDÉRANT** qu'il convient d'affecter les résultats 2018 des budgets à caractère administratif ou commercial ;

**CONSIDÉRANT** que les résultats des budgets M22 du SAAD et du SSIAD seront affectés aux budgets supplémentaires 2019, en fonction des accords de reprises qui seront donnés par les autorités compétentes (Conseil Départemental - ARS) ;

**VU** les restes à réaliser 2018 de dépenses et de recettes du budget principal et du budget annexe « Immobilier d'entreprises » ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est proposé d'affecter les résultats 2018 des budgets à caractère administratif ou commercial ainsi qu'il suit :

	Budgets	Résultat d'investissement reporté au compte 001	Restes à réaliser 2018 dépenses d'investissement	Restes à réaliser 2018 recettes d'investissement	Affectation en réserves au compte 1068	Résultat de fonctionnement reporté au compte 002
Général	Budget Principal	4 407 981,55	-16 368 048,06	11 504 382,00	455 684,51	4 034 639,48
Economie et Services	Immobilier d'Entreprises	-97 597,03	-336 192,17	436 000,00	0,00	47 954,93
	Multi-Services	-406 737,13	0,00	0,00	76 663,41	0,00
	Pôle Commercial Auzat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Maison Médicale Champeix	-145 015,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Zones d'Activités	PIT Lavar La Béchade	-315 738,09	0,00	0,00	0,00	0,00
	Les Chambettes	-469 221,57	0,00	0,00	0,00	0,00
	Les Rivalets	179 707,49	0,00	0,00	0,00	40,00
	Le Broc	-29 286,66	0,00	0,00	0,00	0,00
	Perrier	368 009,55	0,00	0,00	0,00	0,00
	Coudert	-592 378,84	0,00	0,00	0,00	0,00
	Les Coustilles	346 666,66	0,00	0,00	0,00	18 988,85
	Pré Chavroche	-71 970,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Ludesse	-25 569,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
	La Maze	-98 717,22	0,00	0,00	0,00	0,00

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'approuver les affectations des résultats 2018 telles que décrites dans le tableaux ci-avant ;
- d'autoriser ces différentes reprises de résultats au titre des budgets supplémentaires de l'exercice 2019 à venir.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 12/07/2019

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 12/07/2019